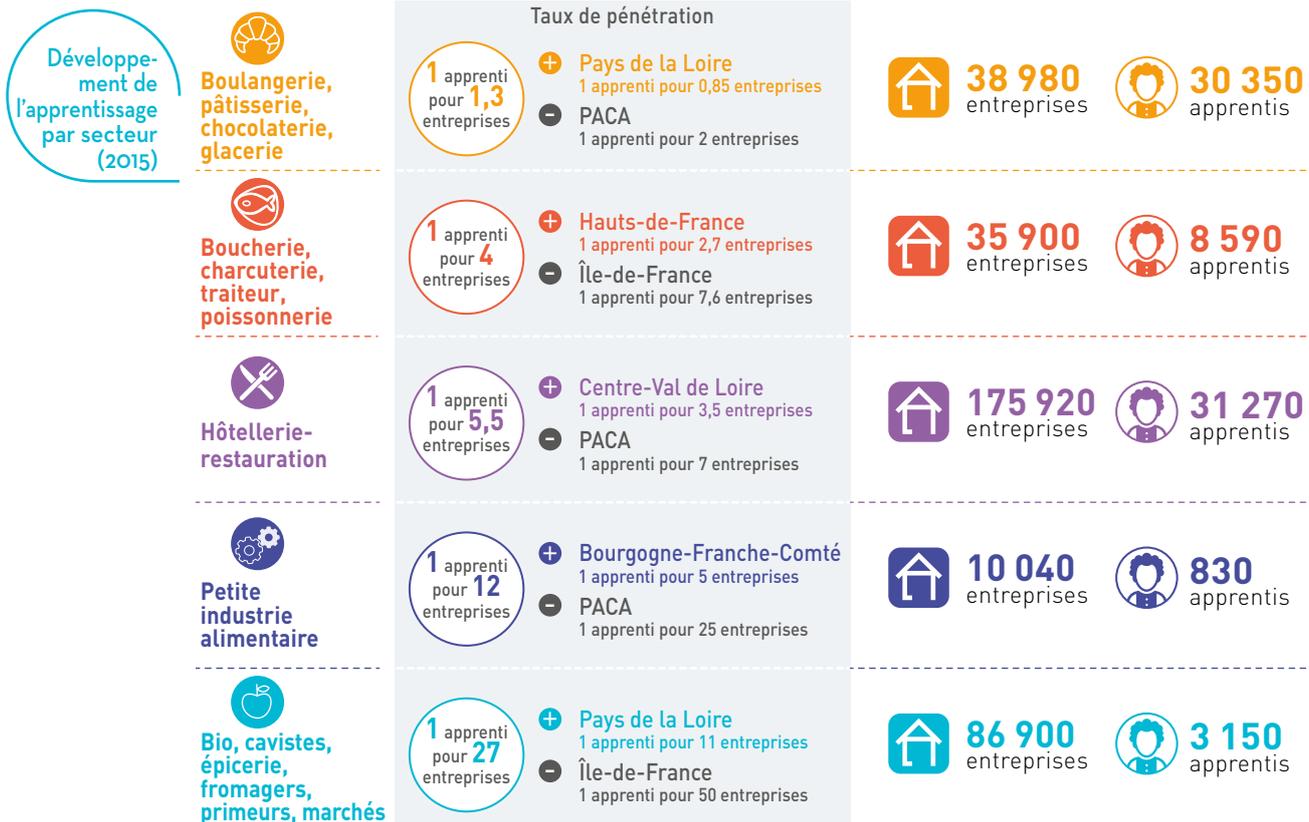


74 000 APPRENTIS FORMÉS PAR LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

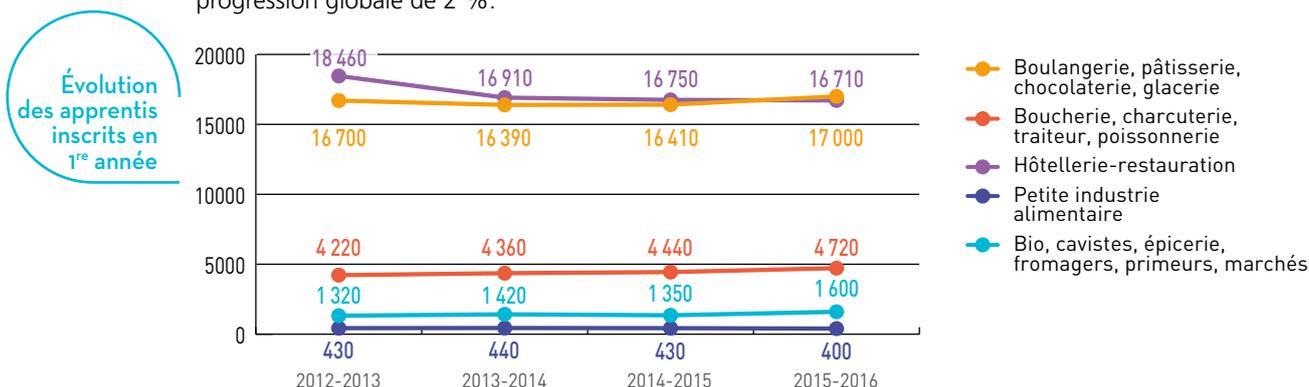
74 000 des 405 000 apprentis en France se forment dans les entreprises alimentaires de proximité, soit 18 %. L'apprentissage est le plus développé dans les entreprises de boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacerie : on y compte 1 apprenti pour 1,3 entreprises.



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse). INSEE, base « Dénombrement des entreprises » en 2016. Champ : entreprises alimentaires de proximité en France. Le taux de pénétration correspond au ratio « apprentis / nombre d'entreprises » en France (hors Corse).

DES EFFECTIFS EN CROISSANCE

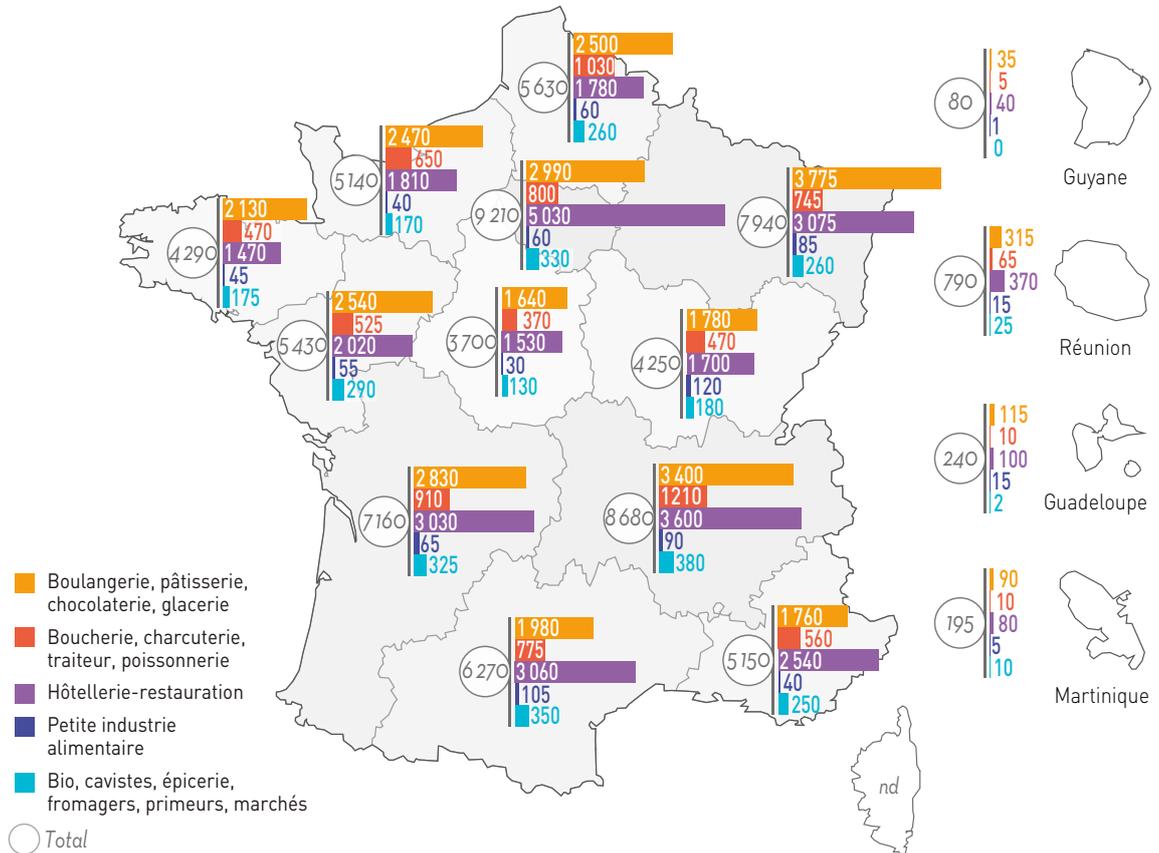
En 2015-2016, sur l'ensemble des 74 000 apprentis formés par les entreprises alimentaires de proximité, 41 210 (40 440 hors DOM) sont inscrits en première année. Ils étaient 40 300 l'année précédente, soit une progression globale de 2 %.



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

LES CHIFFRES DE L'APPRENTISSAGE PAR RÉGION

Répartition des apprentis par secteur et région en 2015

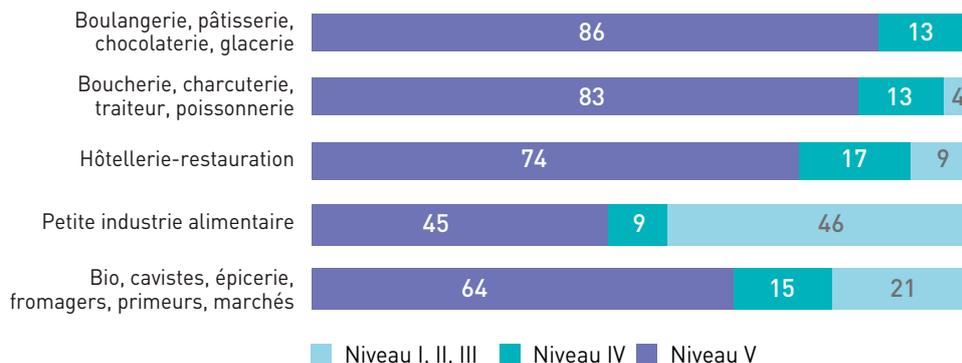


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

80 % DES APPRENTIS PRÉPARENT UN DIPLÔME DE NIVEAU V

La part d'apprentis préparant un diplôme de niveau IV ou supérieur est plus importante dans le commerce de l'alimentation et les activités de petite industrie alimentaire.

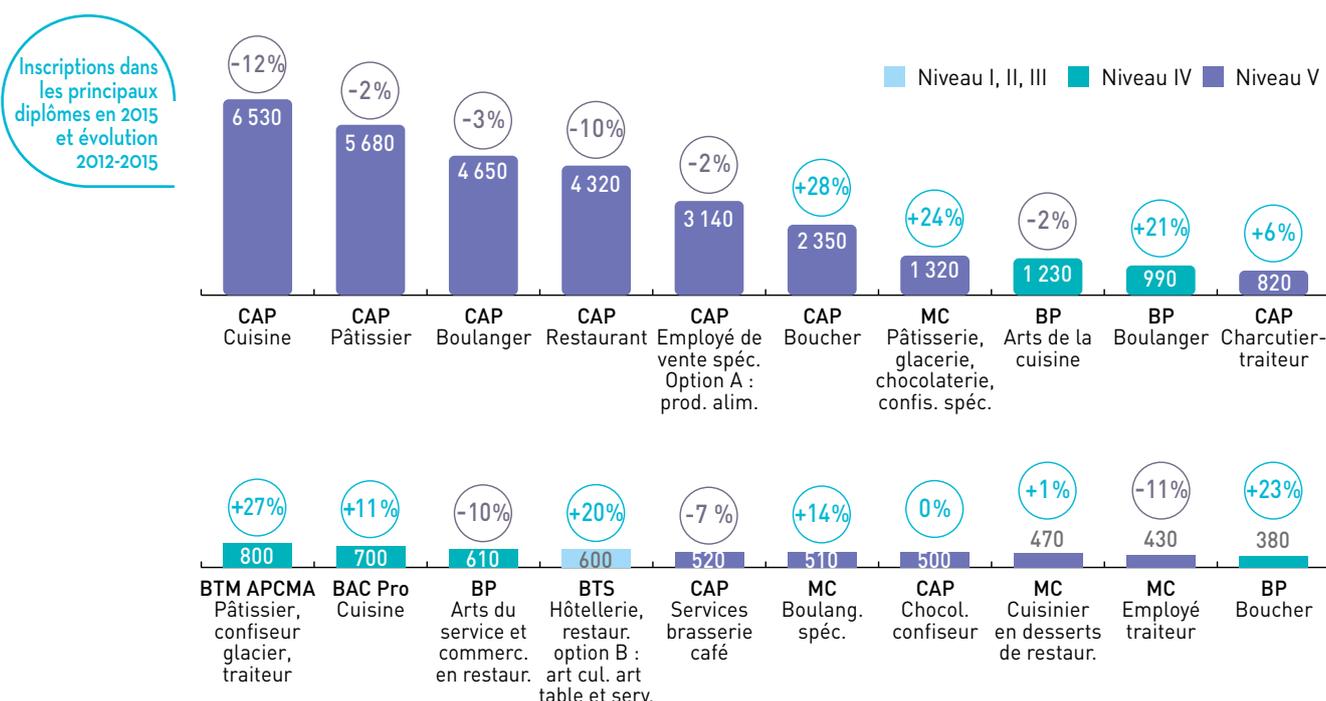
Répartition par secteur et niveau de formation en 2015 (en %)



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS PAR DIPLÔMES

En 2015-2016, les diplômes ayant réuni le plus grand nombre d'entrées en apprentissage sont le CAP Cuisine (6 480 inscriptions), le CAP Pâtissier (5 600) et le CAP Boulanger (4 630). On constate une forte progression des inscriptions en CAP Boucher (+28 %) et en BP Boucher (+23 %), en Mention Complémentaire Pâtisserie-glacerie-chocolaterie-confiserie (+24 %) et en BTM Pâtissier-confiseur-glacier-traiteur (+26 %).



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

LA MOITIÉ DES APPRENTIS FORMÉS SONT MINEURS, UN TIERS SONT DES FEMMES

La part des femmes suivant une formation en apprentissage est de 33 % (elles représentent 32 % des emplois salariés). Les apprentis mineurs sont majoritaires dans les activités de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie (56 %) et dans celles de boucherie-charcuterie-traiteur et poissonnerie.

Répartition par sexe et par âge des apprentis en 2015

Secteurs	Part des femmes	Part des apprentis <18 ans
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	32 %	56 %
Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie	13 %	53 %
Hôtellerie-restauration	39 %	45 %
Petite industrie alimentaire	44 %	26 %
Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs, marchés	44 %	44 %

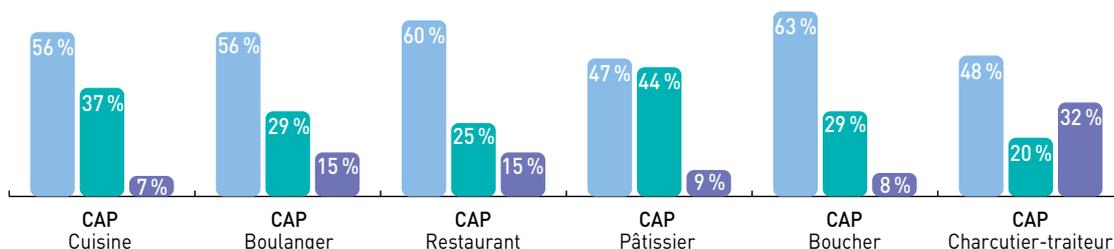
Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

ORIGINE SCOLAIRE DES APPRENTIS

Plus de la moitié des apprentis en CAP proviennent du collège. Un tiers s'oriente vers ces diplômes après avoir interrompu une autre formation. 12 % possèdent un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur et poursuivent leurs études.

Provenance des apprentis en CAP en 2015

- Entrée directe après le collège
- Réorientation vers l'apprentissage après le lycée, l'université ou un emploi
- Entrée après obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire (essentiellement un CAP)

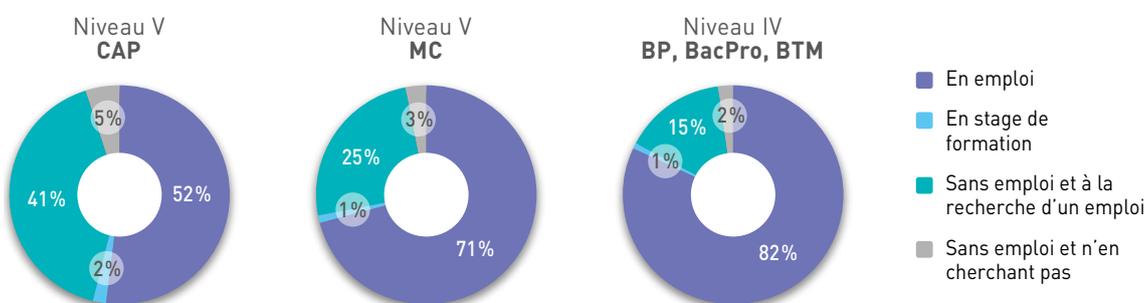


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2015-2016. Champ : apprentis inscrits en première année, travaillant dans une entreprise alimentaire de proximité en France (hors Corse).

SITUATION DES JEUNES 7 MOIS APRÈS LEUR SORTIE EN APPRENTISSAGE

À la sortie de formation, pour les apprentis qui ne poursuivent pas leurs études, le taux d'emploi augmente avec le niveau d'études : il est de 52 % pour les apprentis sortant de CAP, 71 % pour les apprentis sortant d'une mention complémentaire niveau V et de 82 % pour les apprentis de niveau IV.

Insertion en fonction du diplôme préparé



Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2016. Champ : apprentis d'une entreprise alimentaire de proximité, ayant préparé un diplôme de formation à l'un des principaux diplômes préparés.

Périmètre d'études

Entreprises de moins de 20 salariés (* ensemble des entreprises) des activités suivantes et leurs apprentis :

- Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie : 1052Z, 1071C (*), 1071D (*), 1082Z
- Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie : 1011Z, 1012Z, 1013A, 1013B, 1020Z, 4722Z (*), 4723Z (*), 5621Z (*)
- Hôtellerie-restauration : 5510Z (*), 5610A (*), 5630Z (*).
- Petite industrie alimentaire : 1031Z, 1032Z, 1039A, 1039B, 1041A, 1041B, 1042Z, 1051A, 1051B, 1051C, 1051D, 1061A, 1061B, 1062Z, 1071A, 1072Z, 1073Z, 1081Z, 1083Z, 1084Z, 1085Z, 1086Z, 1089Z, 1091Z, 1092Z, 1101Z, 1102A, 1103Z, 1104Z, 1105Z, 1106Z, 1107A, 1107B
- Bio, cavistes, épicerie, fromagers, primeurs, marchés : 4711B, 4711C, 4721Z, 4724Z, 4725Z, 4729Z, 4781Z

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers.